

# La note de Conjoncture de la CAPEB

LA LETTRE  
D'INFORMATION  
HEBDOMADAIRE  
DU RÉSEAU

Conjoncture du  
4<sup>e</sup> trimestre 2022

Janvier 2023

## Mémo 4<sup>e</sup> trim. (Évolution en volume)

Activité artisanat  
du bâtiment

↗ 1,0%

Neuf

↗ 0,5%

Entretien-Rénovation

↗ 1,0%

## EN SYNTHÈSE

## 2022 : UNE CROISSANCE QUI N'A CESSÉ DE RALENTIR

**L**a croissance de l'activité de l'artisanat du bâtiment est toujours positive au dernier trimestre 2022, mais se montre encore une fois moins dynamique qu'au trimestre précédent (+ 1 % en volume). Les hausses de prix des matériaux et les difficultés d'approvisionnement en sont la cause principale, tandis que l'inflation affecte l'ensemble des ménages et menace d'impacter la demande de travaux.

L'activité des entreprises artisanales du bâtiment, d'abord dynamique avec 3,5 % au premier trimestre, a progressivement ralenti tout au long de l'année 2022 dans un contexte inflationniste et marqué par un fort niveau d'incertitude (+3 % au deuxième puis + 2 % au troisième trimestre). Le quatrième trimestre 2022 prolonge le constat des trois trimestres précédents avec 1 %, portant ainsi la croissance annuelle en volume à 2,4 %.

L'activité d'entretien-amélioration progresse toujours plus vite que le neuf, pour le septième trimestre consécutif, malgré un ralentissement à 1 % au quatrième trimestre 2022. Ce dynamisme est notamment porté par les travaux d'amélioration de performance énergétique des logements dont la croissance ralentit toutefois ce trimestre (+ 2,5 %). Indicateur avancé de l'activité à venir en entretien-amélioration, le niveau des ventes de logements anciens cumulé sur 12 mois a d'ailleurs reculé continuellement depuis le pic d'août 2021, avec - 6 % en novembre 2022 par rapport à novembre 2021, bien qu'il demeure plus élevé qu'en 2019.

La construction neuve fléchit de nouveau ce trimestre, avec une croissance de seulement 0,5 % de son activité en volume. Cela traduit un recul des mises en chantiers cumulées sur un an à novembre 2022 (- 3,1 %) malgré une progression du nombre de logements autorisés (+ 5,6 %). Toutefois, le niveau des carnets de commandes ne

diminue que modérément sur la fin de l'année 2022 et assurera l'activité sur le premier semestre 2023 avec 96 jours de travail à venir.

Le ralentissement de la croissance de l'activité des entreprises artisanales du bâtiment est observable dans presque toutes les régions de France métropolitaine au dernier trimestre 2022 (à l'exception de la Nouvelle-Aquitaine et des Hauts-de-France). L'ensemble des régions enregistre une croissance du volume d'activité comprise entre 0 % et 2 % par rapport au quatrième trimestre 2021. Les différents corps de métier enregistrent également une croissance plus faible ce trimestre qu'au troisième trimestre 2022 avec quelques disparités notables. Les entreprises de menuiserie-serrurerie sont les seules à maintenir le même niveau de croissance qu'au trimestre précédent avec 1,0 %, tandis que les entreprises d'aménagement-décoration-plâtrerie voient leur niveau d'activité stagner par rapport au quatrième trimestre 2021 (0 %).

Sur le plan de l'emploi, 26 % des entreprises ont cherché à recruter au deuxième semestre 2022, alors que 16 % affirmaient l'envisager lors de l'interrogation de juin : la moitié y est parvenue. Signe de prudence des entreprises dans un contexte de ralentissement, seuls 13 % d'entre elles envisagent de recruter au premier semestre 2023. La crise énergétique n'a pas été sans conséquence en 2022 pour les entreprises artisanales du

bâtiment, qui ont subi la hausse de prix des matériaux produits par les industries les plus consommatrices d'énergie, notamment les tuiles, les briques, le carrelage, le verre ou les plaques de plâtre. De nombreuses hausses tarifaires ont ainsi été annoncées puis appliquées par les fournisseurs au cours du dernier trimestre 2022, et cette tendance devrait se poursuivre en janvier 2023. En conséquence, les entreprises rapportant des besoins de trésorerie sont plus nombreuses (22 %), le solde d'opinion sur l'évolution des marges se dégrade de nouveau (s'établissant à - 42 points) et les défaillances accélèrent sur un an au troisième trimestre 2022 (+ 42,3 %) bien qu'elles demeurent à un niveau inférieur à la période pré-covid.

Les perspectives pour l'année 2023 sont donc en demi-teinte pour l'artisanat du bâtiment avec une croissance probablement faible au premier semestre, dans le prolongement de la tendance 2022. La demande adressée aux entreprises résiste à ce jour, rendant peu probable un effondrement de l'activité à très court terme. Toutefois, le contexte dégradé devrait affecter l'activité au second semestre de manière plus marquée, ce qui pourrait se traduire par une croissance légèrement négative. Cependant, la situation économique reste toujours incertaine et extrêmement liée au contexte international, qu'il soit géopolitique ou sanitaire, ainsi qu'à la santé de l'économie française et au moral des ménages.

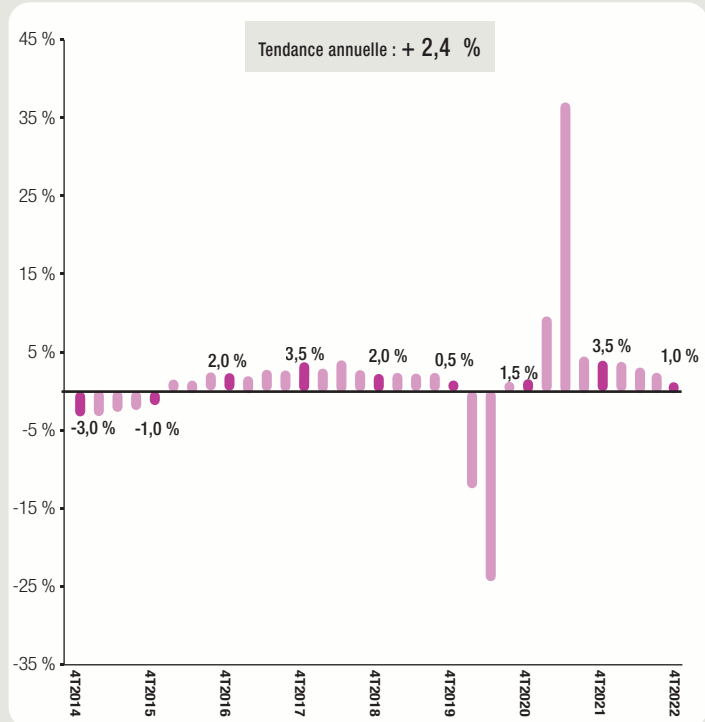
**VOLUME D'ACTIVITÉ**

**L'activité progresse toujours, mais modestement**

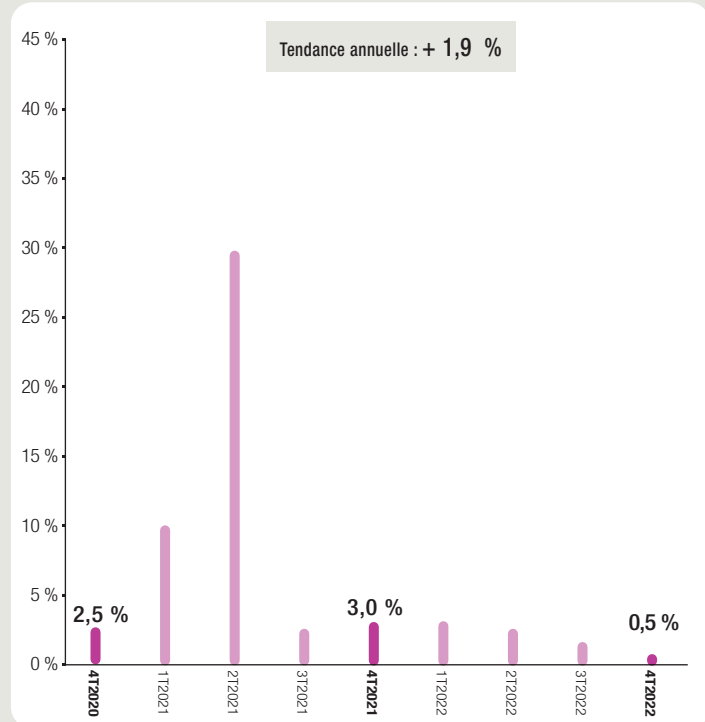
Au quatrième trimestre 2022, le volume d'activité de l'artisanat du bâtiment progresse de 1 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Ces résultats sont en deçà de la tendance annuelle, qui s'établit à 2,4 %, sur les quatre derniers trimestres, ce qui traduit un ralentissement progressif de la croissance sur l'année 2022. Les deux types de chantiers (neuf et rénovation) voient leur croissance en volume baisser d'un point par rapport au troisième

trimestre 2022. Un constat est demeuré stable sur l'année 2022 : la croissance est moins dynamique en construction neuve (+ 0,5 %) qu'en entretien-amélioration (+ 1 %), cette dernière étant majoritairement tirée par la progression du volume de travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement (qui ralentit toutefois au dernier trimestre 2022 pour s'établir à + 2,5 %).

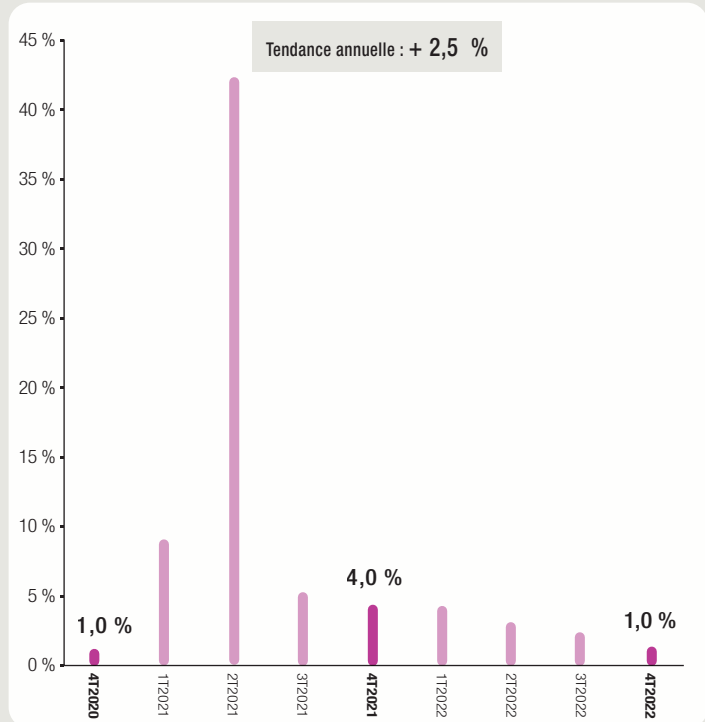
**Activité artisanat**



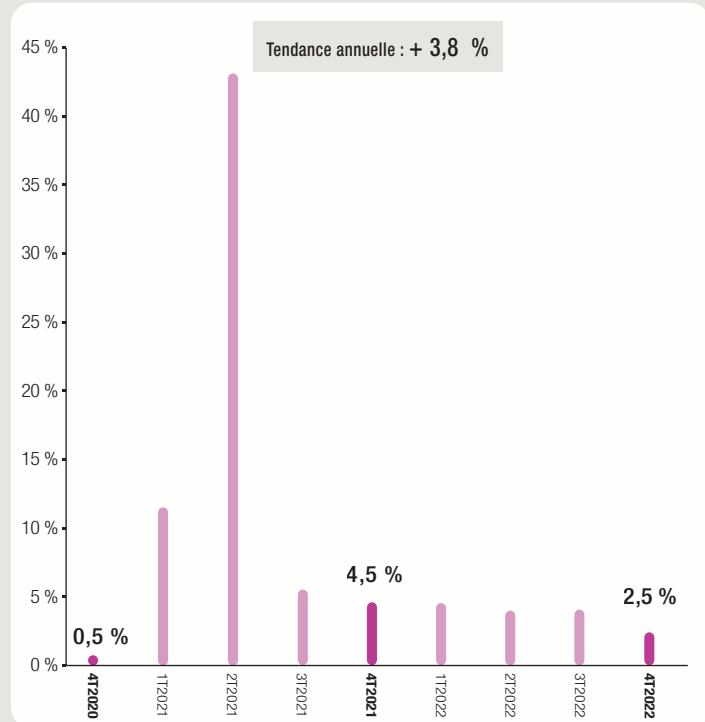
**Construction neuve**



**Entretien-rénovation (incluant les travaux de performance énergétique)**



**Travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement (APEL)**



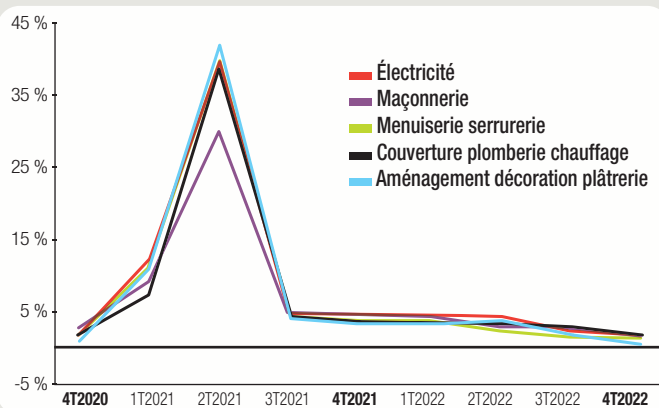
Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

# ACTIVITÉ

## ACTIVITÉ PAR CORPS DE MÉTIERS

La perte de vitesse est quasi-généralisée parmi les corps de métiers

À l'exception de l'activité en aménagement-décoration-plâtrerie, qui voit son activité stagner au dernier trimestre 2022 par rapport au dernier trimestre 2021, tous les corps de métiers enregistrent ce trimestre une croissance positive comprise entre 1 et 1,5 %. L'activité des entreprises de couverture-plomberie-chauffage, qui enregistrait la meilleure progression en volume au troisième trimestre, constitue la borne haute ce trimestre encore malgré un ralentissement d'un point (+ 1,5 %). Le ralentissement le plus marqué concerne les entreprises de maçonnerie, qui voient leur croissance ralentir de 1,5 point par rapport au troisième trimestre 2022 pour s'établir à 1 %. Seules les entreprises de menuiserie-serrurerie conservent au quatrième trimestre 2022 le même rythme de croissance de leur activité en volume qu'au troisième trimestre 2022 (+ 1 % par rapport aux mêmes trimestres en 2021).



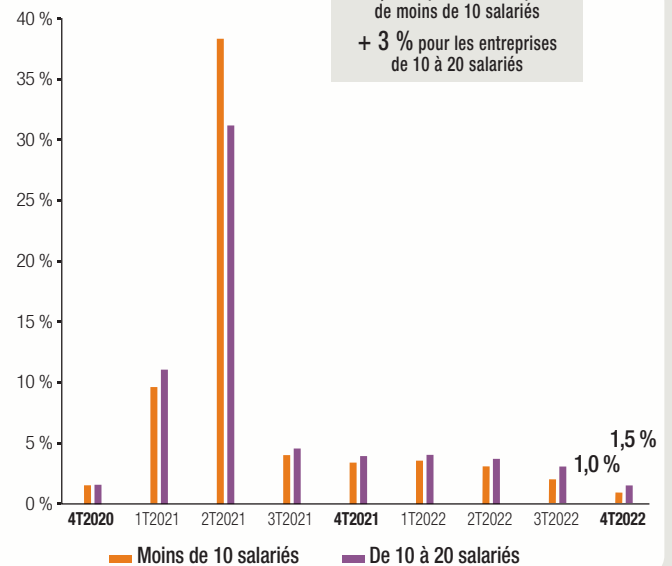
Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

## ACTIVITÉ PAR TAILLE D'ENTREPRISE

Une croissance de l'activité toujours positive pour l'ensemble des entreprises

Pendant le dernier trimestre 2022, la hausse de l'activité se poursuit pour l'ensemble des entreprises artisanales quelle que soit leur taille, s'établissant à 1 % pour celles de moins de 10 salariés et 1,5 % pour les entreprises entre 10 et 20 salariés, en baisse de 1 et 1,5 points respectivement par rapport au troisième trimestre 2022.

Tendance annuelle :  
+ 2,4 % pour les entreprises de moins de 10 salariés  
+ 3 % pour les entreprises de 10 à 20 salariés



Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

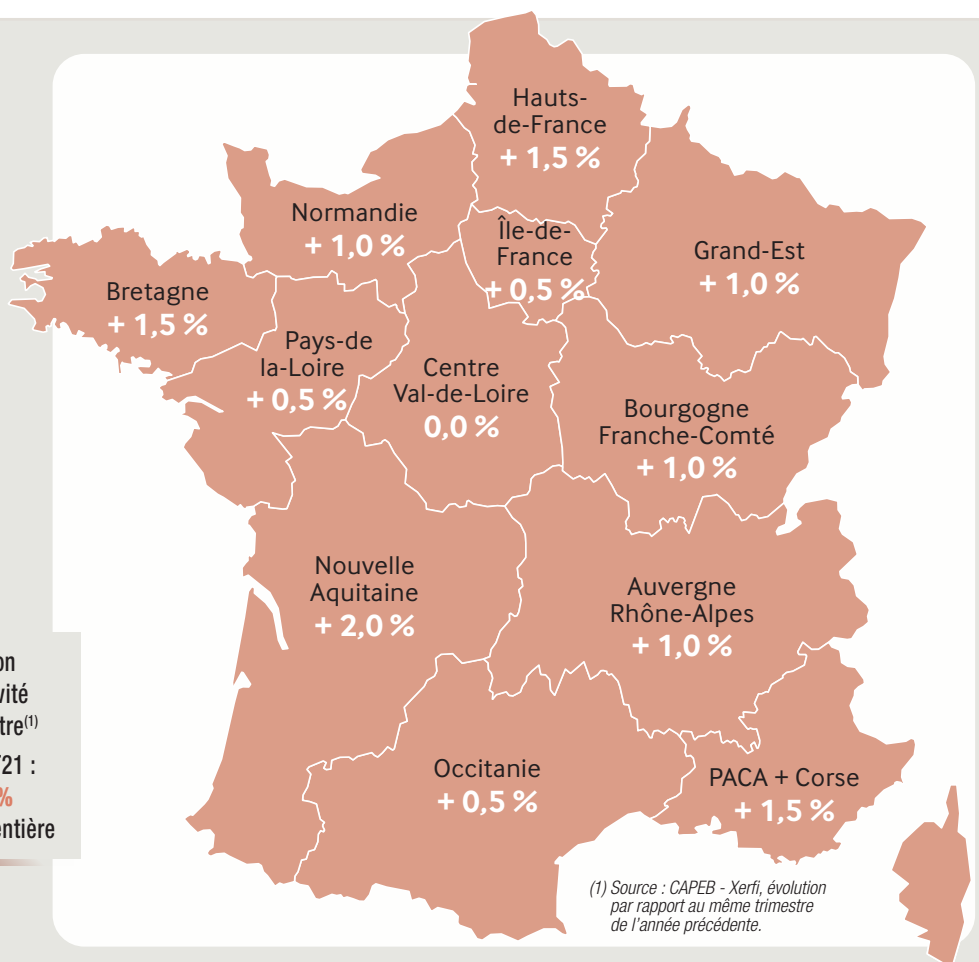
## ACTIVITÉ PAR RÉGION

Activité réalisée au 4T2022

Au quatrième trimestre 2022, l'activité croît dans l'ensemble des régions avec des taux entre 0,5 % et 2 %, à l'exception de la région Centre-Val de Loire dans laquelle l'activité stagne. La région Nouvelle-Aquitaine affiche la croissance la plus dynamique, avec + 2 % au dernier trimestre 2022 par rapport au dernier trimestre 2021, un niveau légèrement plus dynamique que celui du troisième trimestre 2022 (+ 1,5 %) ; et la région des Hauts-de-France conserve le même rythme de croissance qu'au trimestre précédent (+ 1,5 %). Ces performances constituent une exception, le reste des régions enregistrant une progression en retrait par rapport au troisième trimestre 2022.

Les régions Bretagne, PACA-Corse, Nouvelle-Aquitaine, et Hauts-de-France présentent ainsi une croissance en volume supérieure à la moyenne nationale, tandis que l'activité dans l'Est du pays (Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes) et en Normandie croît à un rythme de 1 %

Situation de l'activité du trimestre<sup>(1)</sup>  
4T22 / 4T21 :  
**+ 1,0 %**  
en France entière

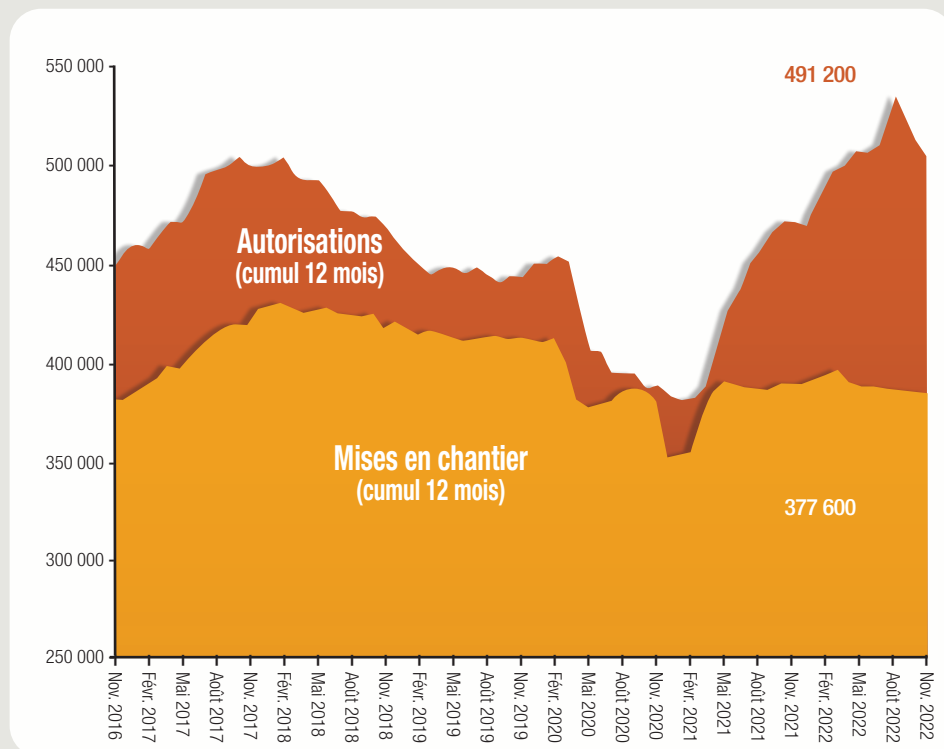


(1) Source : CAPEB - Xerfi, évolution par rapport au même trimestre de l'année précédente.

**NEUF : AUTORISATIONS ET MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS**

**Les mises en chantier**

Sur un an (de décembre 2021 à novembre 2022), 491 200 logements ont été autorisés à la construction, soit 25 900 de plus qu'au cours des 12 mois précédents (+ 5,6 %).



Dans le même temps, on estime que 377 600 logements ont été mis en chantier, soit 11 900 de moins (- 3,1 %) que lors des 12 mois précédents (décembre 2020 à novembre 2021).

De décembre 2021 à novembre 2022, les autorisations de logements individuels ont diminué de 10 000 logements par rapport aux 12 mois précédents (- 4,8 %) pour revenir à 200 000 unités. Les logements individuels groupés ont fortement augmenté (+ 11,9 %), les logements individuels purs ont diminué (- 10,4 %).

Pendant cette période, les ouvertures de chantier de logements individuels ont crû de 4 000 unités (+ 2,5 %) et atteint 165 100 logements commencés. Les logements individuels purs ont progressé (+ 4,6 %) contrairement aux logements individuels groupés qui reculent (- 4,3 %).

Dans le secteur des logements collectifs ou en résidence, 35 900 logements de plus (+ 14,1 %) ont été autorisés entre décembre 2021 et novembre 2022 par rapport aux 12 mois précédents. Les autorisations de logements en résidence (+ 16,2 %) ont légèrement plus augmenté que celles de logements collectifs ordinaires (+ 13,6 %).

Les mises en chantier de logements collectifs ou en résidence sont en baisse de 16 000 unités (- 7,0 %) par rapport aux 12 mois précédents. Les logements collectifs ordinaires (- 6,9 %) et les logements en résidence (- 7,6 %) ont tous deux diminué.

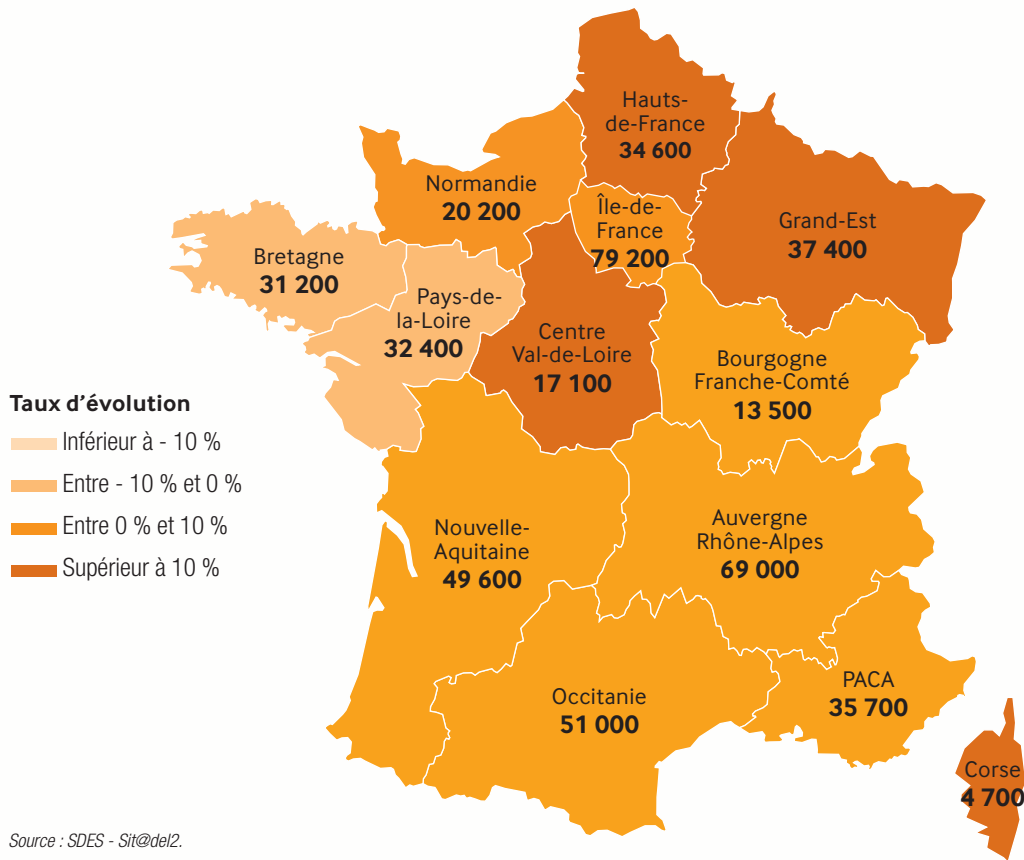
Type de logements autorisés	Cumul des 12 derniers mois (résultats à la fin novembre 2022)	Variation (décembre 2021 à novembre 2022 / décembre 2020 à novembre 2021)
Individuel	200 000	-4,8 %
- Individuels purs	140 200	-10,4 %
- Individuels groupés	59 800	11,9 %
Collectifs	242 600	13,6 %
Logements en résidence	48 600	16,2 %
<b>Total</b>	<b>491 200</b>	<b>5,6 %</b>

Type de logements commencés	Cumul des 12 derniers mois (résultats à la fin novembre 2022)	Variation (décembre 2021 à novembre 2022 / décembre 2020 à novembre 2021)
Individuels	165 100	2,5 %
- Individuels purs	129 300	4,6 %
- Individuels groupés	35 800	-4,3 %
Collectifs	178 700	-6,9 %
Logements en résidence	33 700	-7,6 %
<b>Total</b>	<b>377 600</b>	<b>-3,1 %</b>

Source : MEEM (en date réelle estimée), estimation des chiffres à partir des données collectées, complétée par des travaux de modélisation et des enquêtes annuelles. Avertissement : les estimations des mises en chantier sont plus fragiles que d'habitude du fait des perturbations liées à la crise sanitaire. La méthode a dû être adaptée pour s'ajuster à ces perturbations (cf. méthodologie). Dans ce contexte, les estimations des mises en chantier présentées en cette période peuvent donner lieu à des révisions plus importantes qu'avant la crise sanitaire.

# CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PAR RÉGION

## LOGEMENTS AUTORISÉS (DÉCEMBRE 2021 À NOVEMBRE 2022)



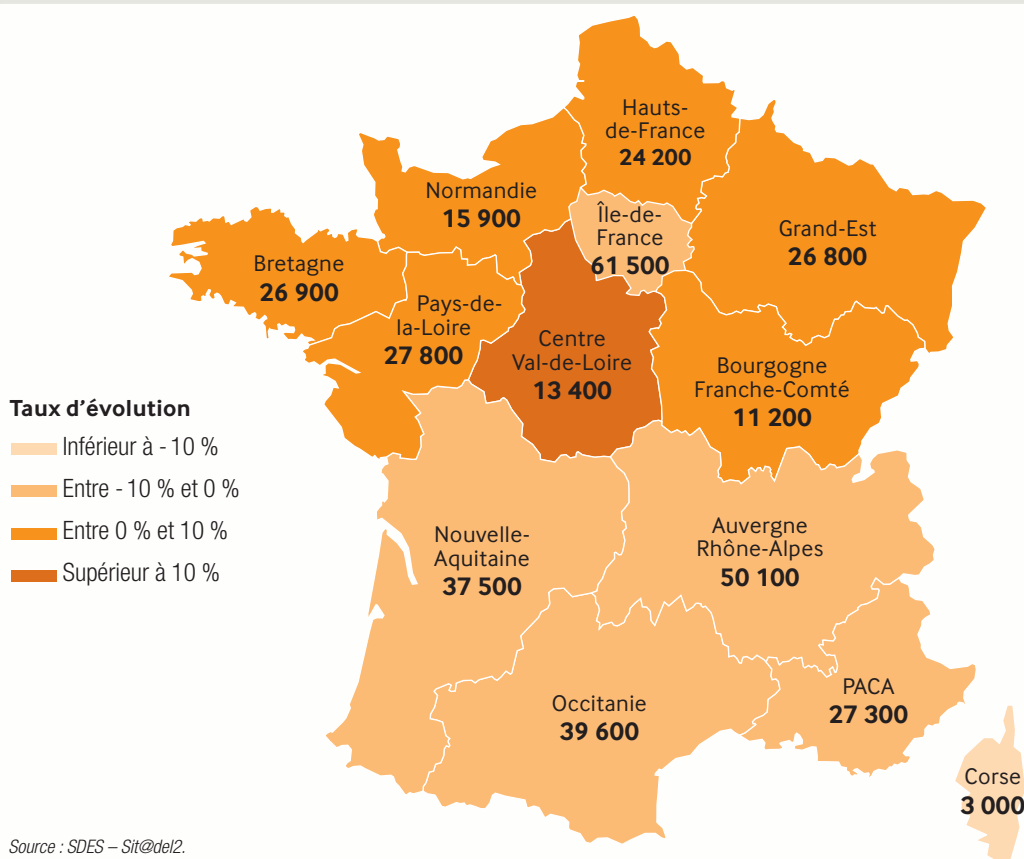
Source : SDES - Sit@del2.

À l'échelle nationale, les permis de construire affichent une croissance de 5,6 % au cours des 12 derniers mois (de décembre 2021 à novembre 2022) par rapport à la même période de l'année précédente, soit 491 200 autorisations.

Quatre régions affichent une progression des autorisations supérieure à 10 % au cours des 12 derniers mois (Grand Est, Centre-Val de Loire, Corse et Hauts-de-France), tandis que la majorité présente une croissance moins importante comprise entre 0 et 10 %. Les autorisations reculent dans deux régions : Pays de la Loire (- 1,1 %) et plus notablement en Bretagne (- 8,2 %).

*Grille de lecture : dans la région Grand Est, le nombre de permis de construire cumulés sur une période d'un an, allant de décembre 2021 à novembre 2022, a enregistré une hausse supérieure à 10 % par rapport à la même période un an auparavant (décembre 2020 à novembre 2021). Ainsi à la fin novembre 2022, le cumul sur un an des permis de construire s'établissait à 37 400.*

## LOGEMENTS COMMENCÉS (DÉCEMBRE 2021 À NOVEMBRE 2022)



Source : SDES - Sit@del2.

À l'échelle nationale, le nombre de logements commencés cumulés sur douze mois (de décembre 2021 à novembre 2022) observe un recul de 3,1 % (par rapport à la même période que l'année précédente) et représente 377 600 logements commencés.

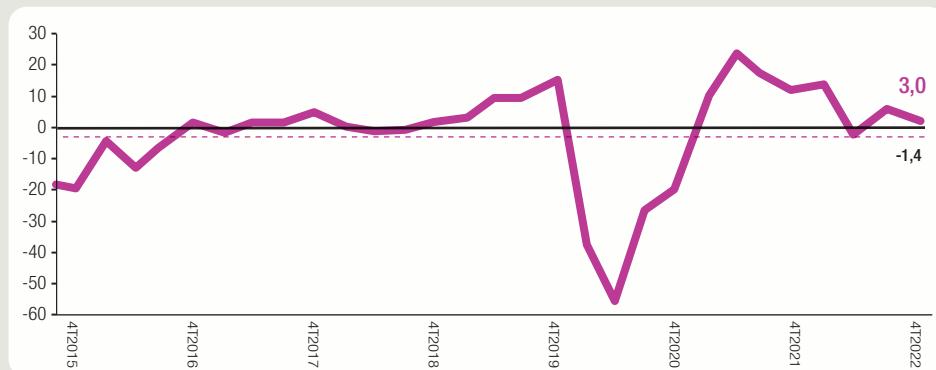
Les mises en chantier ont progressé légèrement sur les régions du nord du pays, et de façon plus marquée en Centre-Val de Loire (+15,3 %). Cette situation contraste avec la moitié sud du pays, et avec l'Île-de-France : 6 régions voient les mises en chantier reculer sur cette même période. Ce constat est très marqué en Corse, avec un recul de 20,7 %.

*Grille de lecture : dans la région Grand Est le nombre de logements mis en chantier cumulés sur une période d'un an, allant de décembre 2021 à novembre 2022, a enregistré une hausse comprise entre 0 et 10 % par rapport à la même période un an auparavant (décembre 2020 à novembre 2021). Ainsi à la fin novembre 2022, le cumul sur un an de logements mis en chantier s'établissait à 26 800.*

## COLLECTIVITÉS LOCALES

### Un solde d'opinions positif sur ce trimestre

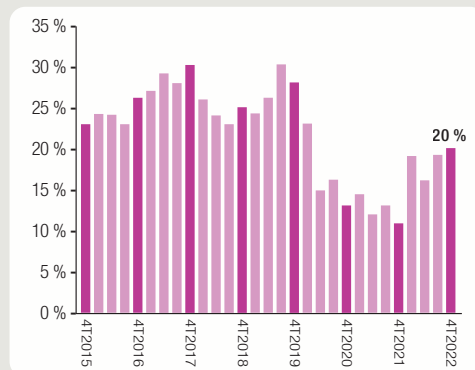
11 % des entreprises enregistrent une hausse de leur chiffre d'affaires réalisé pour le compte des collectivités locales tandis que 8 % constatent une baisse (soit un solde de + 3 points contre - 1,4 en moyenne sur longue période).



Source : CAPEB – Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en rose : solde d'opinions / en pointillé : moyenne).

### 20 % des entreprises travaillent pour les collectivités territoriales

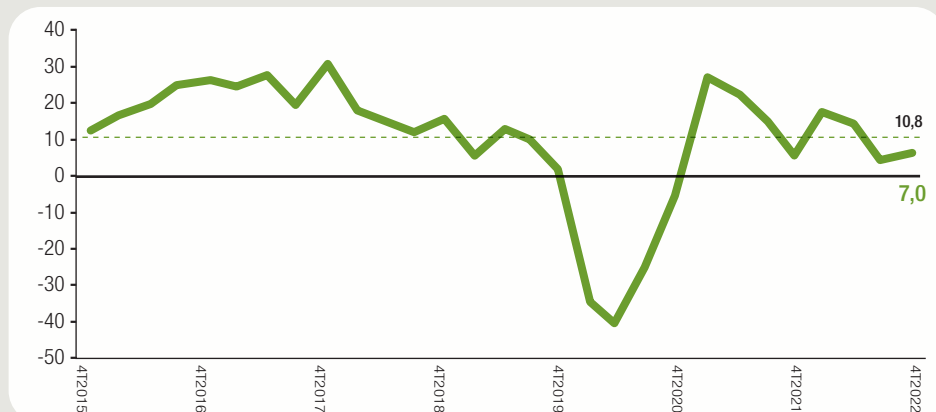
20 % des entreprises déclarent travailler pour les collectivités locales (contre 11 % au quatrième trimestre 2021).



## SOUS-TRAITANCE

### Un solde d'opinions confirmé positif

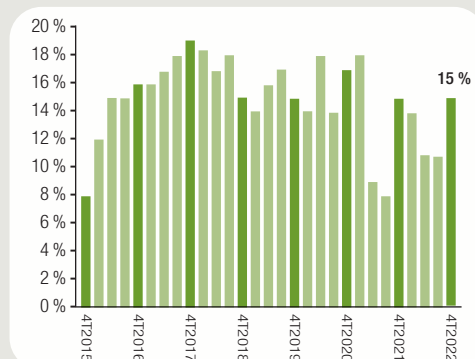
11 % des entreprises notent une baisse de leur activité réalisée en sous-traitance tandis que 18 % constatent une progression. Le solde d'opinions s'établit à 7 points (la moyenne à long terme étant de 10,8 points).



Source : CAPEB – Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en vert : solde d'opinions / en pointillé : moyenne).

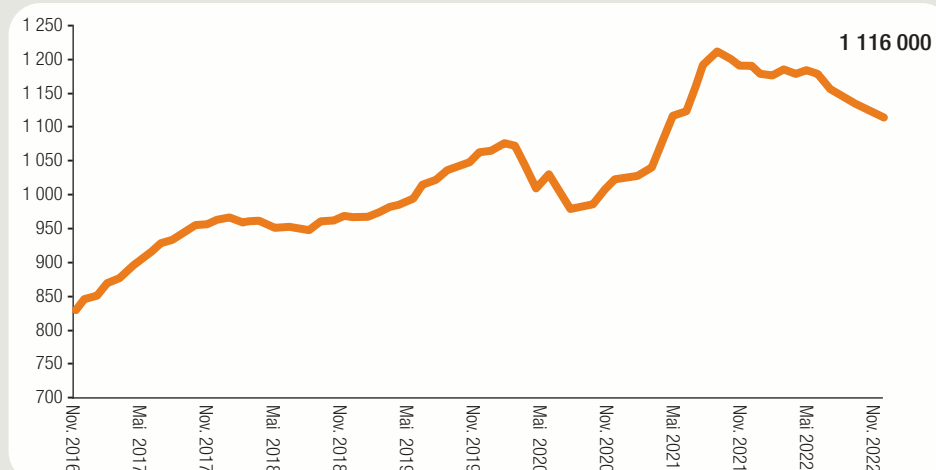
### 15 % des entreprises en sous-traitance

En augmentation par rapport au trimestre précédent, le poids des entreprises réalisant de l'activité en sous-traitance augmente au quatrième trimestre 2022, s'établissant à un niveau identique à celui du quatrième trimestre 2021.



## ANCIEN : VENTES DE LOGEMENTS

Nombre de ventes de logements anciens cumulées sur les douze derniers mois



Source : CGEDD d'après DGFIP (MEDOC) et bases notariales.

### 1 116 000 logements anciens vendus

En novembre 2022, les ventes de logements anciens cumulées sur 12 mois atteignent 1 116 000 unités, niveau inférieur de 6 % à celui de novembre 2021. Le ralentissement du cumul de ventes de logements anciens sur douze mois se poursuit depuis le pic d'août 2021 (1 213 000 unités), bien que de façon progressive.

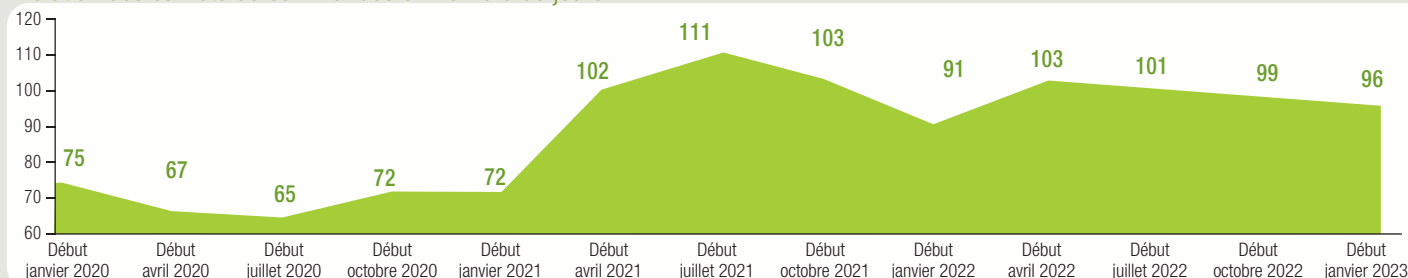
# COMMANDES

## CARNETS DE COMMANDES

### Le nombre de jours des carnets de commandes reste élevé

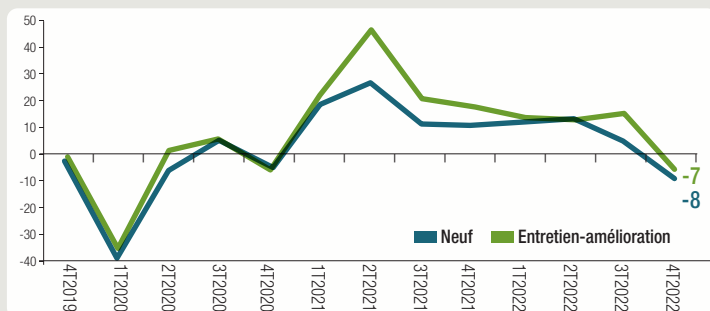
Le niveau des carnets de commandes représente 96 jours de travail au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 (soit 5 jours de plus qu'un an auparavant). Les carnets de commandes demeurent ainsi à des niveaux élevés bien que le nombre de jours de travail à venir ait légèrement diminué tout au long de l'année 2022. En entretien-amélioration comme en neuf, les soldes d'opinion sont négatifs concernant l'évolution des carnets de commande (à - 8 et - 7 points respectivement) alors qu'ils étaient encore positifs au trimestre précédent. Enfin, pour les entreprises de moins de 10 salariés, le solde d'opinion devient défavorable alors qu'il demeure légèrement positif pour les entreprises de 10 à 20 salariés.

Évolution des carnets de commandes en nombre de jours



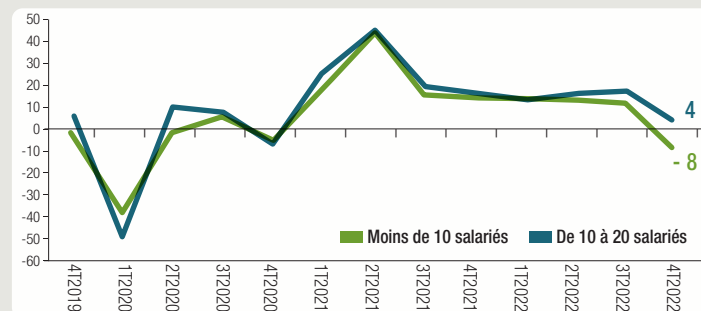
Source : CAPEB - Xerfi.

### Neuf / Entretien-amélioration



Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au trimestre précédent.

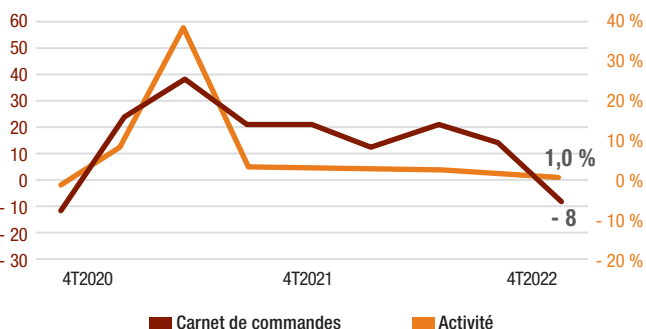
### Moins de 10 salariés / 10 à 20 salariés



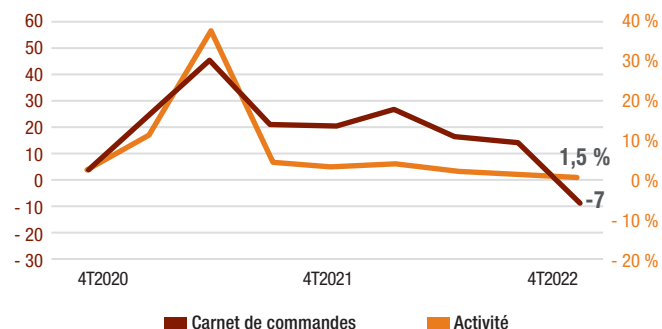
Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au trimestre précédent.

## CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGIONS

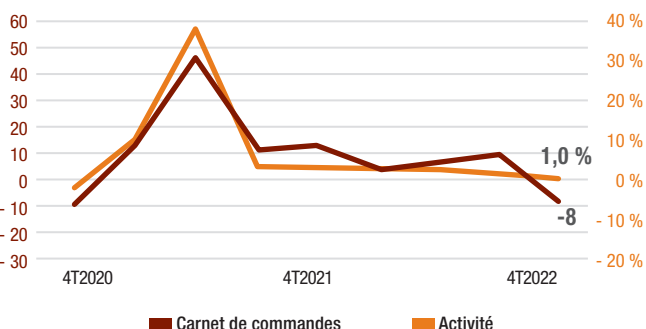
### Auvergne Rhône-Alpes



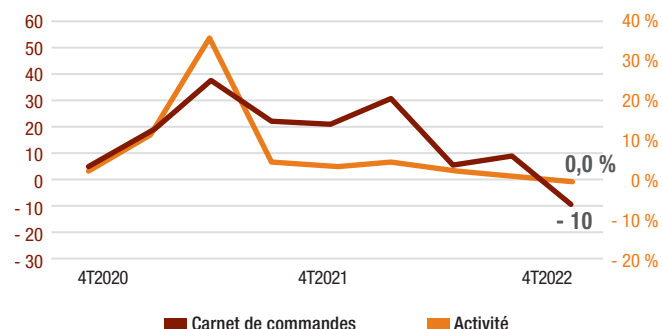
### Bretagne



### Bourgogne Franche-Comté

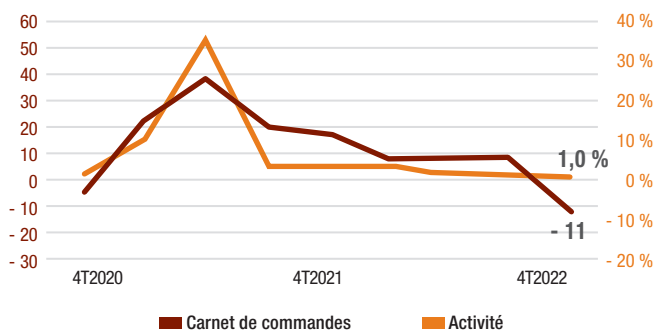


### Centre-Val de Loire

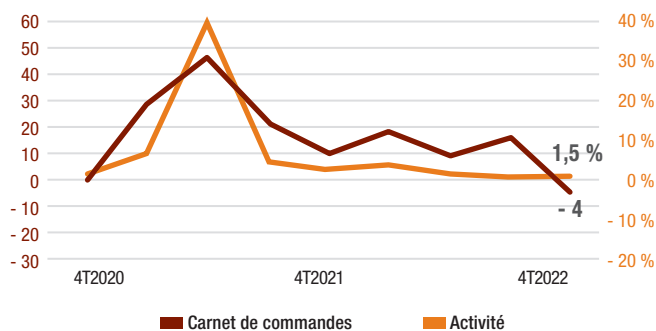


## CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGIONS

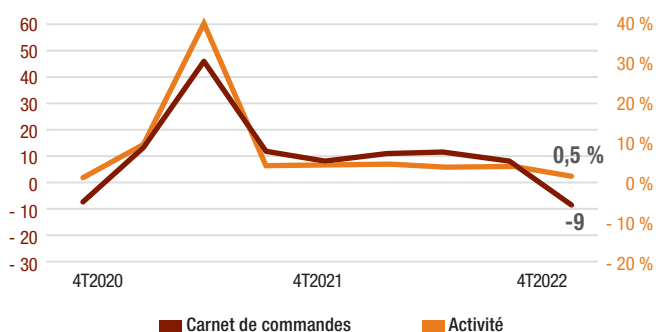
### Grand-Est



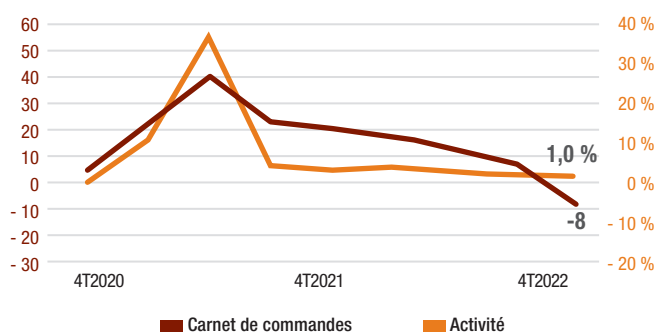
### Hauts-de-France



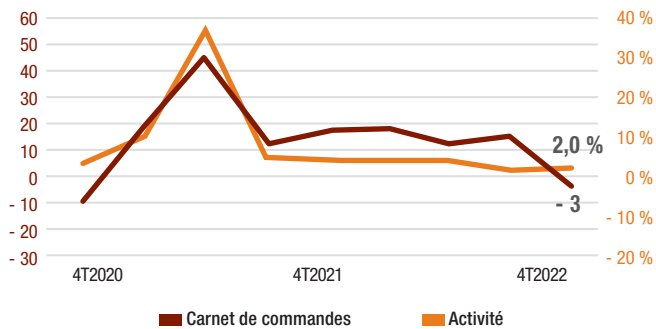
### Île-de-France



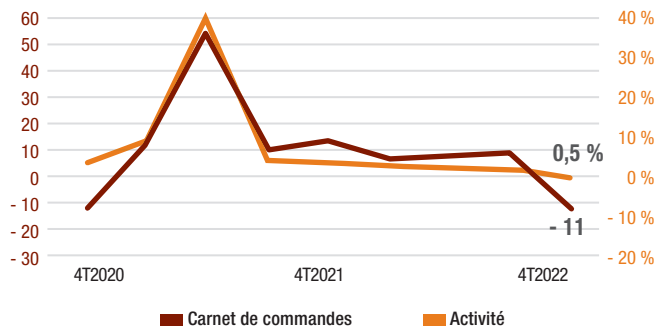
### Normandie



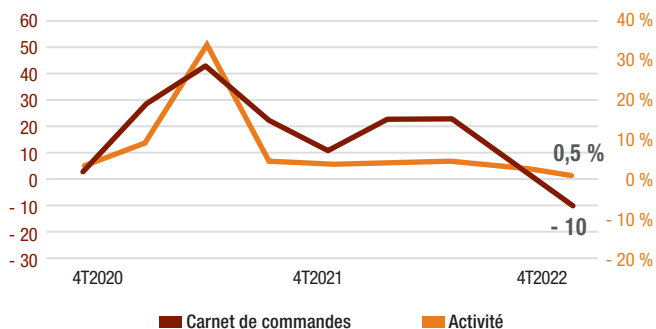
### Nouvelle-Aquitaine



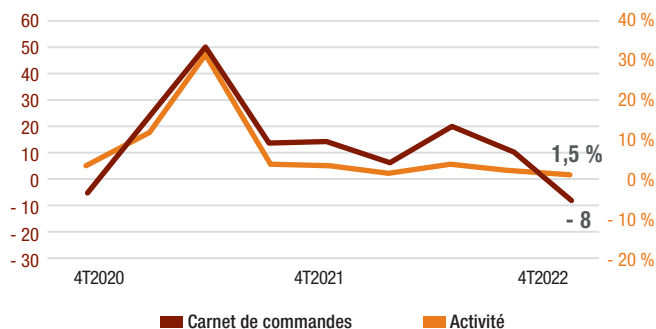
### Occitanie



### Pays-de-la-Loire



### Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse

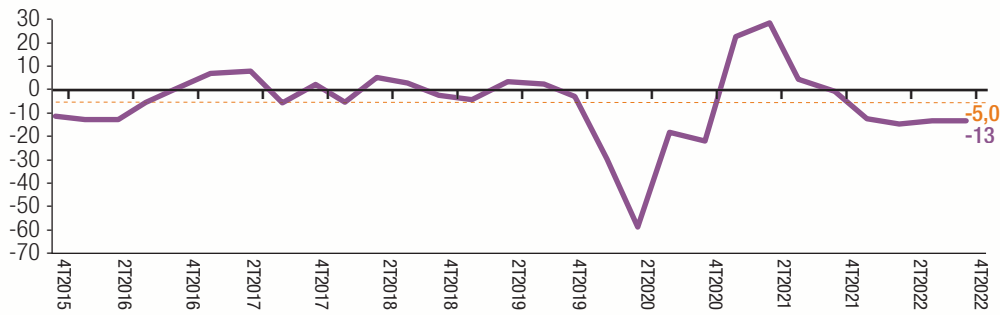


Source : CAPEB – Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année précédente (en orange : activité et en marron : solde d'opinion sur les carnets de commandes).



# TRÉSORERIE

## SITUATION DE LA TRÉSORERIE

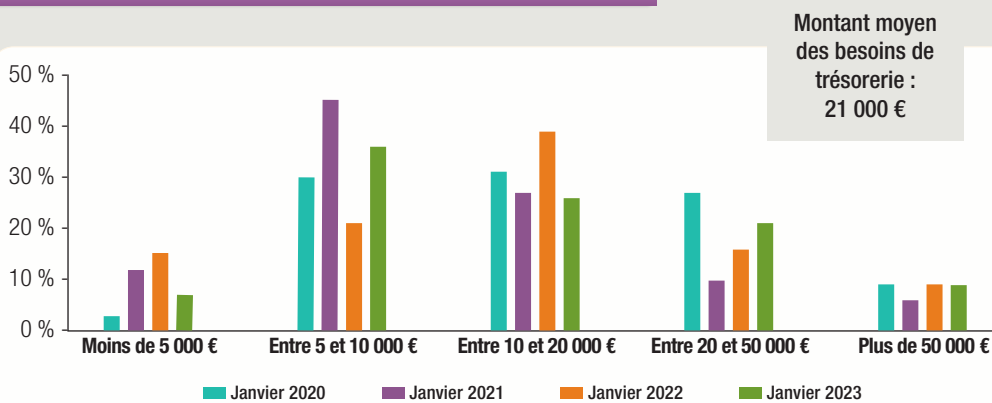


Source : CAPEB – Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au trimestre précédent.

## Une tension annoncée sur la trésorerie

Le solde d'opinions concernant la trésorerie s'établit à -13 points (contre -5,0 points pour la moyenne de long terme) avec 26 % des entreprises déclarant une détérioration de leur trésorerie et 13 % une amélioration.

## RÉPARTITION DES BESOINS DE TRÉSORERIE



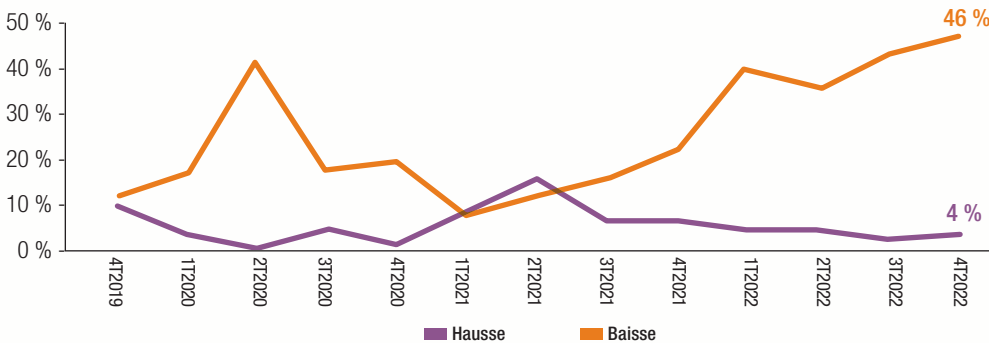
Source : CAPEB – Xerfi.

## Les besoins de trésorerie augmentent

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2022, 22 % des entreprises font état de besoins de trésorerie (contre 9 % au même trimestre de l'année précédente). Parmi ces entreprises, 56 % déclarent un besoin supérieur à 10 000 €.

Le montant moyen des besoins de trésorerie de ces entreprises s'établit à 21 000 € (contre 20 000 € un an auparavant).

## ÉVOLUTION DES MARGES



Source : CAPEB - Xerfi.

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2022, 46 % des entreprises déclarent une baisse des marges, tandis que seulement 4 % déclarent une hausse. Le solde d'opinions sur ce trimestre s'établit à -42 points et reste en baisse par rapport au même trimestre de l'année précédente (-15 points).

## DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES DANS LE BTP

### Créations : + 6,7 %

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2022, 24 332 créations (y compris micro-entrepreneurs) ont été enregistrées dans le BTP (+ 6,7 % par rapport au même trimestre de l'année précédente).

Source : INSEE.

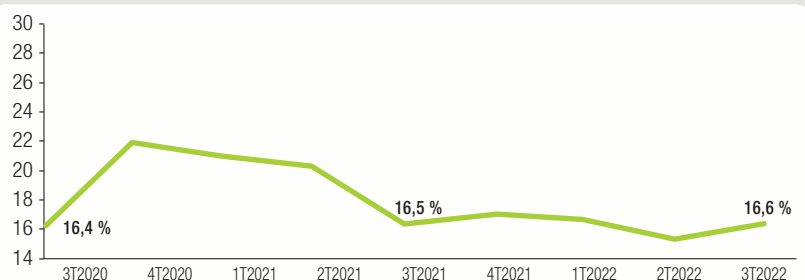
### Défaillances : + 42,3 %

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2022, 2 379 défaillances d'entreprises ont été enregistrées dans la construction (+ 42,3 % par rapport au même trimestre de l'année précédente).

Source : Banque de France.

## Évolution du taux d'épargne des ménages

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2022, le taux d'épargne des ménages augmente légèrement par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2022, s'établissant à 16,6 % soit presque la même valeur qu'un an auparavant.



Source : INSEE. Le taux d'épargne est le rapport entre l'épargne des ménages et le revenu disponible brut.

## ENTRETIEN-AMÉLIORATION DU LOGEMENT : COÛT ET PRIX DES TRAVAUX

### La hausse se poursuit pour les coûts et les prix

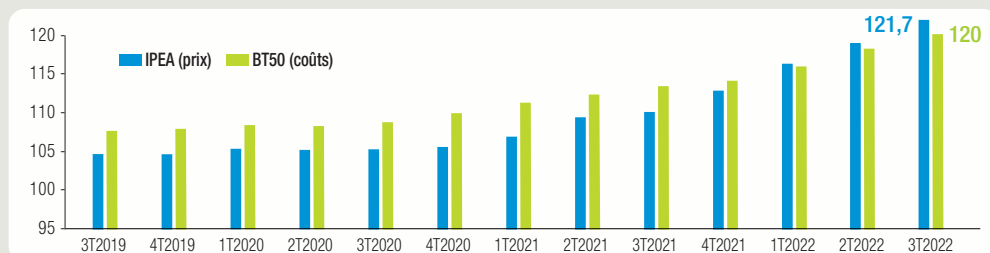
Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 9,9 % au troisième trimestre 2022, après + 9,2 % au trimestre précédent. La hausse des prix sur un an est également plus marquée dans le secteur résidentiel (+ 10,4 %) que dans le secteur non résidentiel (+ 9,2 %).

Les prix augmentent fortement, notamment dans les travaux de menuiserie (+ 15,1 % après + 14,2 %), de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+ 12,0 % après + 12,6 %), de couverture (+ 10,6 %

comme au deuxième trimestre) et les « autres travaux de construction spécialisés » (+ 9,9 % après + 7,6 %). La hausse des prix est un peu plus modérée pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+ 8,0 % après + 6,6 %), de plâtrerie (+ 7,8 % après + 8,5 %), pour les « autres travaux d'installation » (+ 6,2 % après + 2,4 %), les travaux de peinture et vitrerie (+ 5,9 % après + 4,6 %) et d'installation électrique (+ 5,5 % après + 6,3 %).

En parallèle, les coûts (selon l'indice BT50) augmentent encore et se fixent à + 5,9 % sur la même période.

### Évolution comparée des prix et des coûts



Source : INSEE, évolution par rapport au même trimestre de l'année précédente - base 100 en 2015.

### Évolution des prix par corps de métiers pour les bâtiments résidentiels et non résidentiels (3T2022/3T2021)

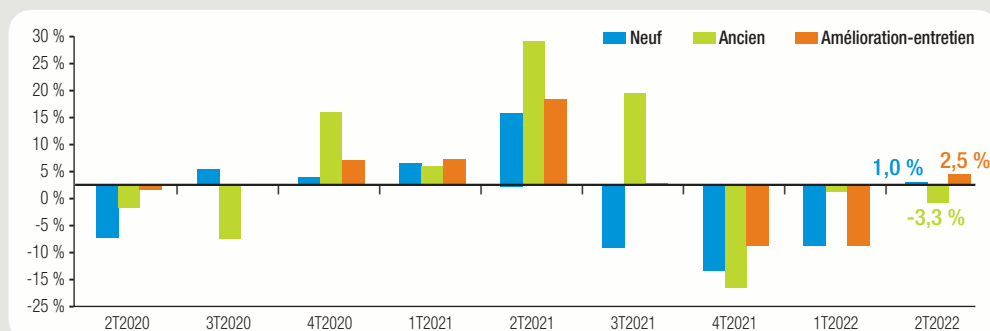
Corps de métiers	Évolution
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	+ 9,9 %
4321 - Installation électrique	+ 5,5 %
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	+ 12,0 %
4329 - Autres travaux d'installation	+ 6,2 %
4331 - Plâtrerie	+ 7,8 %
4332 - Menuiserie	+ 15,1 %
4333 - Revêtement des sols et des murs	+ 8,0 %
4334 - Peinture et vitrerie	+ 5,9 %
4391 - Couverture	+ 10,6 %
4399 - Autres travaux de construction spécialisés	+ 9,9 %

Source : INSEE - Base 100 en 2015

## CRÉDITS À L'HABITAT POUR LES PARTICULIERS

### Des montants de crédits accordés en forte baisse

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2022, les montants de crédits accordés reculent par rapport au même trimestre de l'année précédente, pour le troisième trimestre consécutif. La baisse est moins marquée qu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 (passage de près de - 4 % à - 2,3 % au deuxième trimestre 2022), mais est répartie différemment. Les crédits destinés à l'acquisition de logements neufs et aux travaux d'entretien amélioration enregistrent une légère hausse, à + 1 % et + 2,5 % respectivement. Les crédits pour l'achat de logements anciens reculent au deuxième trimestre 2022 par rapport au deuxième trimestre 2021 (- 3,3 %).



Source : Banque de France.

## PRIX ET COÛTS

### MÉMO

#### Indice des prix à la consommation

Valeur en décembre 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>113,4</b>	<b>+ 6,0 %</b>

#### Indice du coût de la construction

Valeur au 3T2022	Évolution annuelle (T/T-4)
<b>2 037,0</b>	<b>+ 8,0 %</b>

Source : INSEE, indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 1953

#### Indice de référence des loyers

Valeur au 4T2022	Évolution annuelle (T/T-4)
<b>137,3</b>	<b>+ 3,5 %</b>

Source : INSEE, indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 1998

### INDEX BT50

Valeur en octobre 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>127,4</b>	<b>+ 5,73 %</b>

Source : MEEM, publication au JO du 16 décembre 2022, base 100 en 2010

### COURS DES MÉTAUX

#### Aluminium

En dollars/tonne en novembre 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>2 334,5</b>	<b>- 11,6 %</b>

#### Cuivre

En dollars/tonne en novembre 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>8 028,9</b>	<b>- 17,8 %</b>

#### Zinc

En dollars/tonne en novembre 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>2 941,6</b>	<b>- 11,2 %</b>

### PRIX DE VENTE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION\*

#### Céramiques et mat. de const.

Valeur en novembre 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>126,4*</b>	<b>+ 16,7 %</b>

#### Béton prêt à l'emploi

Valeur en novembre 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>115,1*</b>	<b>+ 7,6 %</b>

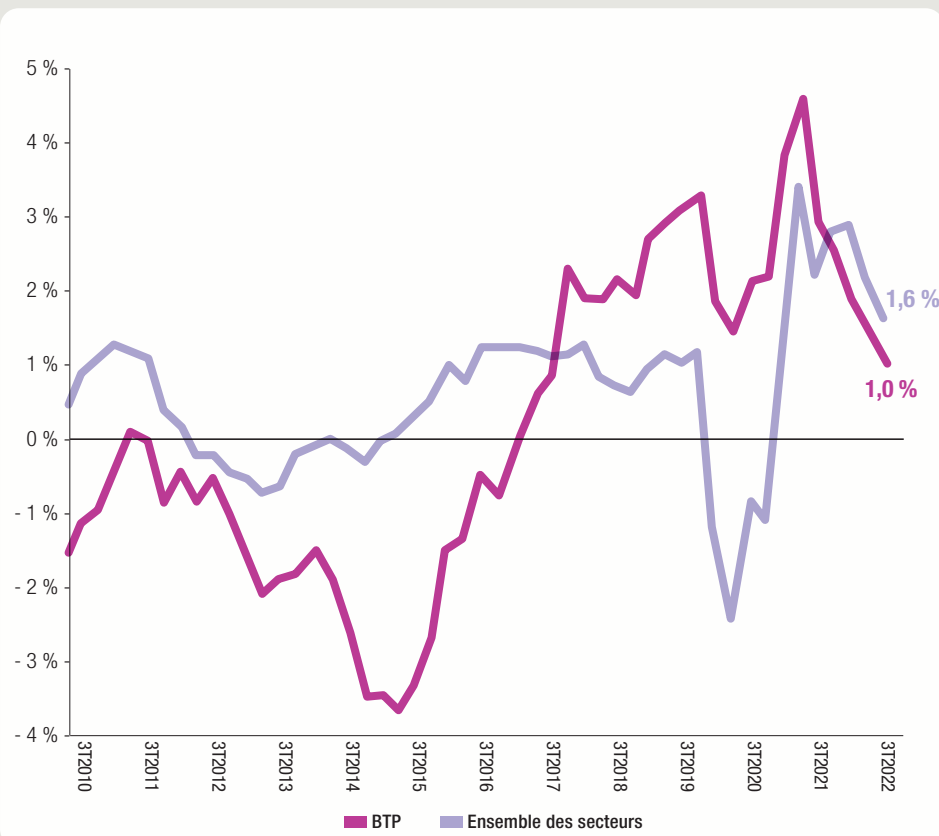
#### Produits sidérurgiques de base et ferroalliages

Valeur en octobre 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>180,0*</b>	<b>+ 22,4 %</b>

Source : INSEE, indice base 100 en 2015.  
\* Valeurs provisoires.

# EMPLOI

## EMPLOI DANS LE BTP



Source : INSEE.

### Emploi salarié

L'emploi salarié du BTP s'établit à 1 579 000 au 3T2022, soit une hausse de 1 % sur un an (contre 1,6 % dans l'ensemble des secteurs principalement marchands). Le ralentissement observé depuis le troisième trimestre 2021 se poursuit donc.

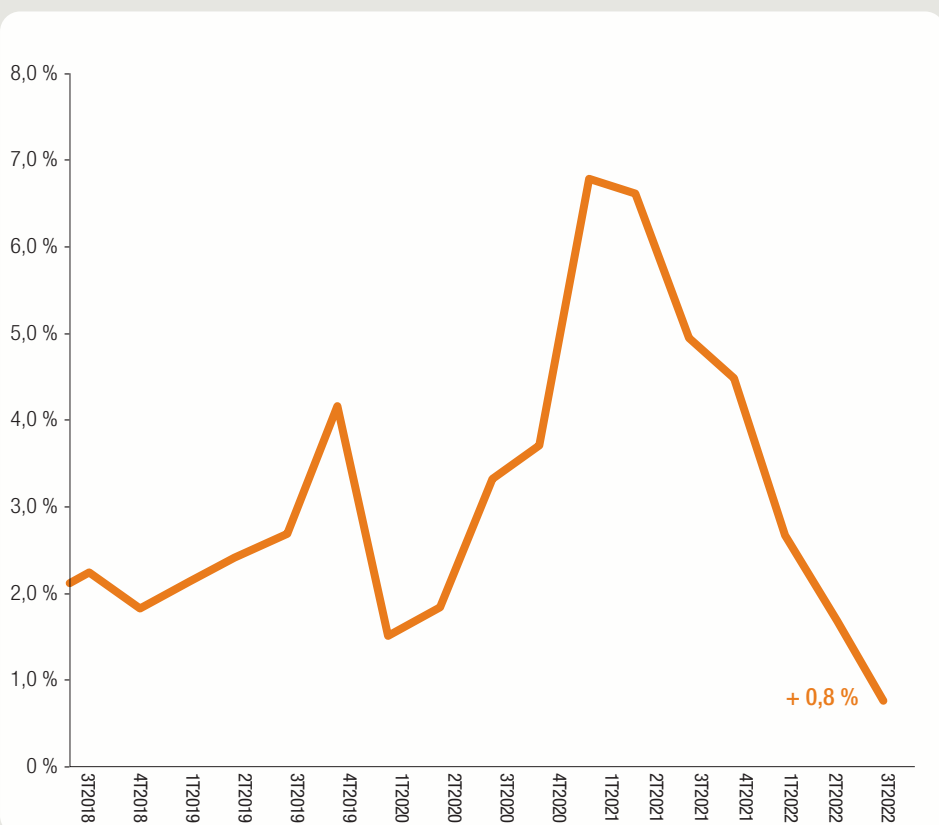
### Emploi intérimaire

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2022, le secteur du BTP totalise 135 885 emplois intérimaires (emplois équivalents temps plein). L'intérim est donc en baisse (- 5,4%) par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Le taux de recours à l'intérim (poids de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié total) s'établit à 7,9%.

Source : DARES.

## EMPLOI SALARIÉ DANS LES ENTREPRISES DU BTP DE MOINS DE 20 SALARIÉS

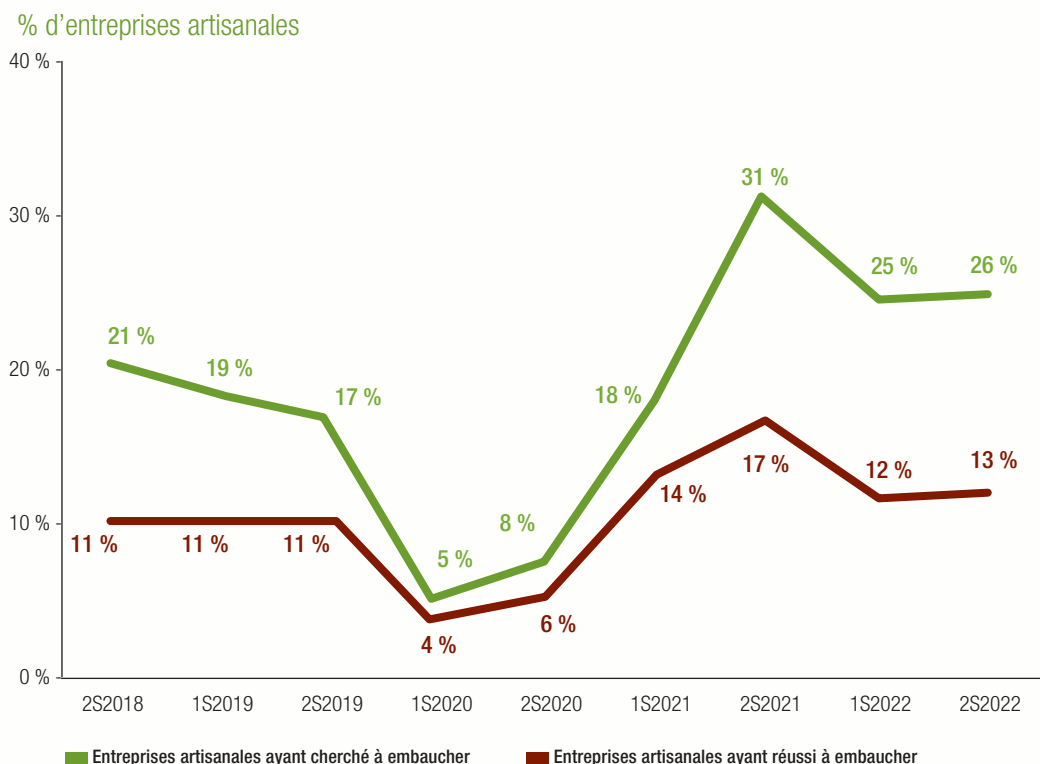


Source : ACOSS.

### Évolution de l'emploi salarié dans les entreprises de moins de 20 salariés du BTP

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2022, l'emploi progresse légèrement dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2021. La hausse s'établit à 0,8 % (+ 6 659 emplois sur un an), en ralentissement par rapport au trimestre précédent.

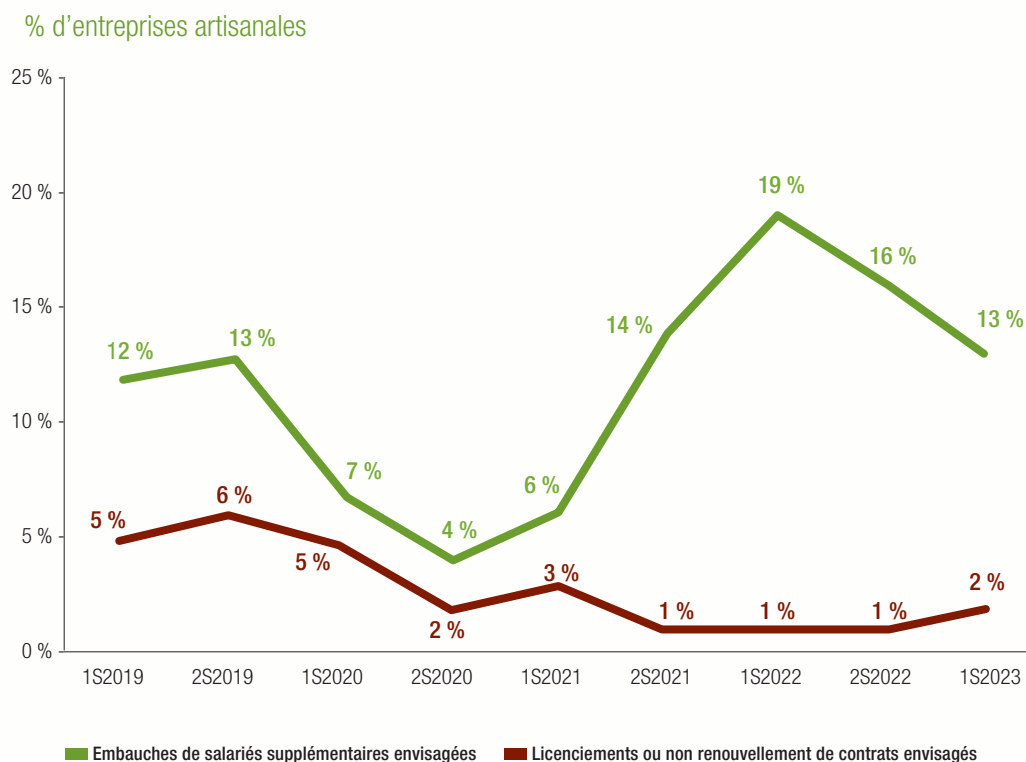
## LES EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT



Les entreprises sont moins nombreuses à avoir cherché à embaucher au second semestre cette année que l'année dernière, et à peu près aussi nombreuses qu'au premier semestre 2022 (26 % des entreprises artisanales contre 31 % au même semestre en 2021). La moitié des entreprises ayant cherché à recruter y est parvenue.

Source : CAPEB – Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au semestre précédent.

## LES INTENTIONS D'EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT



Les intentions d'embauche diminuent encore ce semestre : 13 % des entreprises envisagent de recruter au premier semestre 2023, contre 16 % au second semestre 2022 et 19 % au premier semestre 2022, ce qui traduit la prudence des entreprises face à un contexte dégradé.

Une majorité d'entreprises prévoit un maintien de l'emploi à son niveau actuel au premier semestre 2023 (85 %), bien que les licenciements progressent légèrement (passant de 1 à 2 %).

Source : CAPEB – Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au semestre précédent.